

# Police Rétablissement d'une maladie grave

L'argent et les services dont vous avez besoin  
pour vous concentrer sur votre rétablissement.

Notre soutien comprend bien plus qu'un  
chèque d'indemnisation !



RBC Assurances



# Êtes-vous préparé pour faire face à une maladie grave ?

Une maladie grave peut se révéler l'un des plus grands défis de toute une vie. Il y a tellement de choses dont il faut s'occuper : obtenir des soins adéquats, satisfaire aux besoins de la famille, etc. La police Rétablissement d'une maladie grave® de RBC Assurances® est là pour vous aider lorsque vous en avez le plus besoin.

En fait, cette police garantit bien plus qu'un chèque d'indemnisation : elle donne aussi accès à des *services d'assistance*<sup>†</sup> que vous et votre famille pourrez utiliser pour mieux surmonter les difficultés de tous les jours souvent associées à une maladie grave, de sorte que vous puissiez vous concentrer sur votre rétablissement.

## Pourquoi souscrire une police Rétablissement d'une maladie grave ?

Nombreux sont ceux qui croient être convenablement assurés par leur employeur ou l'assurance maladie provinciale en cas de maladie grave. Mais qu'en est-il des dépenses imprévues ou cachées, qui ne manqueraient pas de changer votre mode de vie ?

La police Rétablissement d'une maladie grave de RBC Assurances vous permet de toucher un capital (de 25 000 \$ à 2 000 000 \$), à utiliser à votre gré pour assurer votre rétablissement.

## Voici quelques exemples de ce que vous pourriez faire avec cette somme :

- Réduire ou rembourser complètement vos dettes (hypothèque, cartes de crédit, emprunts, etc.)
- Adapter votre maison ou votre automobile
- Poursuivre vos cotisations à votre régime d'épargne-retraite
- Payer les frais d'un traitement spécialisé, de soins infirmiers privés ou de garde des enfants
- Accéder rapidement à des soins médicaux spécialisés

## Nos services d'assistance : un soutien bien plus complet qu'un simple chèque d'indemnisation

Dormez en paix, sachant qu'en cas de maladie grave, vous aurez accès à plusieurs *services d'assistance* qui vous aideront à régler, le cas échéant, la plupart des problèmes de la vie quotidienne.

## **Best Doctors\***

Vous donne accès aux meilleurs soins médicaux en vous mettant en contact avec des spécialistes de renommée mondiale qui établiront le bon diagnostic et le plan de traitement adéquat, sans que vous ayez à quitter votre domicile.

## **Aide pour les activités de la vie quotidienne**

Un simple coup de fil suffit pour obtenir de l'information sur les ressources locales qui vous aideront à accomplir les activités de la vie courante, qui deviennent si difficiles pendant une maladie.

## **Approche holistique de la guérison**

Ce solide programme de soutien psychologique vous aide à gérer la peur et l'anxiété causées par une maladie grave.

## **Quelles sont les maladies graves assurées ?**

La police Rétablissement d'une maladie grave prévoit le versement d'un capital si vous contractez, sans succomber, l'une des maladies graves suivantes :

- Accident cérébrovasculaire
- Brûlures graves
- Cancer
- Cécité
- Chirurgie aortique
- Coma
- Crise cardiaque
- Greffe d'organe vital
- Infection au VIH d'origine professionnelle
- Insuffisance d'organe vital en attente d'une greffe
- Insuffisance rénale
- Maladie d'Alzheimer
- Maladie de Parkinson
- Maladie du motoneurone
- Paralyse
- Perte d'autonomie\*
- Perte de la parole
- Perte des membres
- Pontage aortocoronarien
- Remplacement valvulaire
- Sclérose en plaques
- Surdit 
- Tumeur c r brale b nigne

\* La garantie en cas de perte d'autonomie est comprise dans les contrats irr vocables.

## **Renseignez-vous sur la police R tablissement d'une maladie grave aujourd'hui m me !**

Votre conseiller en assurance peut vous aider    tudier les diff rentes formules d'assurance et   choisir celle qui r pondra   vos besoins tout en respectant votre budget. Il peut  galement vous aider   mieux comprendre nos *services d'assistance* et les autres caract ristiques qui vous sont offertes, telles notre option unique de transformation en assurance soins de longue dur e et notre indemnit  d'assistance imm diate.

## À propos de RBC Assurances

RBC Assurances, par l'entremise de ses filiales d'exploitation, fournit une vaste gamme de solutions et de produits d'assurance voyage, vie, maladie, habitation, automobile, patrimoine et de réassurance, ainsi que des services d'assurance crédit et entreprise à des particuliers et des groupes. RBC Assurances compte plus de cinq millions de clients au Canada, aux É.-U. et ailleurs dans le monde. Nous sommes le groupe le plus important de compagnies d'assurance détenues par une banque canadienne et nous nous classons parmi celles qui enregistrent la plus forte croissance au pays. Nous sommes très présents sur les marchés des assurances vie et maladie et nous proposons une vaste gamme de solutions d'assurances vie, maladies graves, invalidité, soins de longue durée, ainsi que des régimes d'avantages sociaux. Nos solutions de gestion du patrimoine comprennent les fonds distincts et les rentes immédiates. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site [www.rbcassurances.com](http://www.rbcassurances.com).

Cette police est assujettie à certaines limitations et exclusions. Veuillez lire la police pour connaître les exclusions et la définition des maladies graves assurées.

**Pour en apprendre davantage sur nos produits et nos services, adressez-vous à votre conseiller en assurance.**



**RBC Assurances**

Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC

® / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.

† Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leur détenteur respectif.

† Les services d'assistance complètent la police Rétablissement d'une maladie grave de RBC Assurances. Ces services sont actuellement offerts par Best Doctors, Inc., Ceridian Inc. et The Healing Journey/PMH Foundation.

RBC Assurances n'offre aucune garantie quant à la disponibilité de ces services, au moment de la demande de règlement ou plus tard.

RBC Assurances se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à ces services à tout moment et sans préavis.